

Demande de classement catastrophe naturelle

Du 4 janvier 2017 au 9 février 2017



Fin 2016, nous vous avons demandé si vous aviez constaté des dégâts (de type fissures) pouvant être liés à la sécheresse / réhydratation des sols sur vos habitations.

Suite à notre enquête, nous vous informons qu'une demande de classement de la commune en catastrophe naturelle a été déposée en Préfecture début janvier 2017. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à cette demande.